

Couleur à la une



Dernières semaines avant la fin de l'année ! Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes.

Une première expertise dans l'Avenue effectuée

Le 2 octobre dernier, l'expertise prévue (Voir Couleur à la une de Septembre 2012) a eu lieu en présence des différentes parties concernées. Les deux experts ont pu constater des désordres anormaux. Aucune conclusion n'a été avancée. Des sondages seront effectués fin décembre à des lieux qui restent à définir pour mieux comprendre ce qui s'est passé en sous-sol et définir les responsabilités.

Des consultations d'architectes en cours

Le conseil municipal a validé la consultation de cabinets d'architectes en vue de rénover les façades ouest, nord et sud du château de Javarzay. Inscrits depuis 2009 dans la programmation du ministère de la Culture (DRAC), ces travaux sont maintenant à l'initiative de la commune, suite à un nouveau décret. Il faudra bien entendu l'accord de la DRAC pour obtenir une subvention de 35%.

De même, suite à la mise en double sens de l'Avenue Auguste Gaud, il avait été convenu qu'une meilleure sécurisation de l'école privée serait étudiée. Pour cela, une consultation d'architectes est en cours pour établir un projet sur l'ensemble de l'avenue, par tronçon.

Réponses à quelques rumeurs

L'automne emmène son lot de rumeurs et ragots auxquels il convient de répondre à travers ce journal. De manière générale, si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à interroger directement les élus.

« *Ce n'est pas normal que la commune ne fasse pas payer les camping-cars qui stationnent à l'aire naturelle de Chef-Boutonne* ». Les élus de la commune se sont posés la question dès 2007 et avaient fait à l'époque une étude à ce sujet, qui avait été discutée au conseil municipal. Les élus étaient d'accord pour faire payer à la condition que le coût pour percevoir ces éventuelles recettes soit inférieur à ces recettes. Or, ce n'est pas possible. Que ce soit un agent qui fasse payer ou que ce soit des boîtiers qui soient installés, le coût de fonctionnement et d'investissement est disproportionné. Notons qu'il n'y a pas d'électricité à leur disposition ; seulement l'eau froide.

N'oublions pas enfin que ces camping-caristes, qui sont globalement très satisfaits du site, contribuent à l'économie locale de par leurs achats dans les commerces locaux.

« *Les travaux dans la ferme vont empêcher les utilisations de cette salle pendant 3 mois* ». Les travaux d'isolation, réalisés en septembre, la réfection des peintures intérieures et les changements des ouvertures, ne modifient en rien les réservations en cours et les utilisations possibles. Ces travaux ont été planifiés selon les disponibilités de la salle et en tenant compte des réservations déjà faites. Nous remercions cependant ces utilisateurs qui disposent d'une salle accessible mais en cours de travaux.

Bientôt le relevé des compteurs d'eau

Véolia va procéder au relevé annuel des compteurs d'eau, du 15 au 23 novembre. Petit rappel : pour tous ceux qui ont leur compteur d'eau à l'extérieur, veillez bien à le couvrir pour le protéger du gel. La meilleure solution est de mettre du polystyrène dans un sac plastique qui sera placé sur le compteur.

Une consolidation et une construction.

Dans le chemin du parc, vers la chaufferie communale, le mur soutenant la route étant en état moyen, plutôt que de le consolider, une bande de terrain a été acquise auprès de M. et Mme DOUCET, pour élargir la voie. Les travaux de construction de ce mur à la nouvelle limite, sont en cours de réalisation.

Une conférence sur les achats et ventes sur internet

Dans le cadre de la mission du Conseil Général dans les territoires au titre de « Solid'net » et en partenariat avec la commune de Chef-Boutonne, une conférence, animée par Sabine Favris, est organisée à l'Espace Voltonia, **mercredi 28 novembre à 20h30**.

Cette rencontre aura pour thème « **les achats et ventes sur internet** » : quelles sont les astuces pour mettre en ligne des objets ? Quels sont les dangers des achats sur internet ? Quels sont, de manière générale, les risques et les opportunités ? Cette réunion est gratuite.



Le matériel réformé de la commune vendu aux enchères sur internet

Chaque année, des ventes de matériel communal sont organisées et annoncées dans « Couleur à la Une ». Afin d'informer un plus grand nombre d'acheteurs potentiels et de favoriser les achats, il a été décidé de créer une rubrique de ventes de biens communaux sur le site internet de la commune (www.chef-boutonne.fr), en passant par un site de vente aux enchères. Le premier objectif est de vider les locaux communaux encombrés par du matériel qui n'est plus utilisé et pouvant être utile à d'autres. Il s'agit également d'une démarche de développement durable, qui permet de recycler du matériel encore utilisable et de réduire les déchets. Seules les collectivités peuvent vendre sur ce site, où tout le monde peut acheter. Il suffit de s'inscrire gratuitement et d'enchérir. Les prix de départ des articles, fixés par la collectivité dépendent principalement, de la décote et surtout de l'état.

Une acquisition en plein centre-ville

Pour faire suite aux négociations déjà entreprises avec Monsieur Henri DEZAFIT pour l'achat de son jardin et après son décès en juillet dernier, ses héritiers ont proposé à la commune d'acquérir l'ensemble, la maison avec le terrain pour un coût global de 20 000 €. La collectivité a accepté cette proposition en vue de sa démolition et de l'aménagement du quartier.

M. et Mme GROSCOL nous informent que dorénavant ils ouvrent leur boulangerie 62 Grande rue du Commerce tous les dimanches soir à partir de 17h00.



Une fréquentation de la piscine en hausse

Entre le 4 juin et le 31 août, 9742 entrées ont été enregistrées dans le cadre des baignades et des cours ; ce qui place cette piscine en deuxième position, parmi celles du Pays Mellois, derrière « Aqua'Melle » qui domine avec plus de 20 000 entrées. Si on enlève les cours privés, les scolaires et les jeunes des centres de loisirs, ce sont 5788 personnes qui sont venues pour s'y baigner, représentant une fréquentation de 24% de mieux qu'en 2011. En juillet et en août, où la piscine était ouverte 6 jours sur 7, 104 personnes en moyenne y sont venues chaque jour. Bien évidemment, le temps en est la raison majeure.

Une nouvelle chorale à Chef-Boutonne

Une **nouvelle association** vient de voir le jour, c'est « l'Ensemble vocal du Boutonnais » qui se réunit un vendredi sur deux à l'Espace Voltonia. Si vous voulez chanter, n'hésitez pas à les rejoindre (Contact : M. Christophe BLUGEON au 05 49 27 12 83).

Recherche d'acteurs et d'actrices

Pour fêter les 30 ans de leur association, « Les Amis du Château » prépare un spectacle semi-nocturne de plein air ayant pour thème l'histoire du Seigneur de Javarzay au Moyen-âge qui aura lieu en juillet 2013. Les répétitions viennent de débuter. Pour tous renseignements, vous pouvez envoyer un mail à : nivellevirginie@yahoo.fr.

QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- Les élections du nouveau Conseil Municipal des jeunes auront lieu le 27 novembre 2012 dans chaque établissement scolaire concerné.
- Lorsque vous perdez un objet, des clés ou autres, pensez à contacter la mairie afin de savoir si vos objets perdus n'y ont pas été ramenés.
- Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales et qui désirent voter à Chef-Boutonne, doivent se présenter au service des élections à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile et ce avant le 29 décembre 2012.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

Jusqu'au 11 novembre : Festival Ciné Chef

11 novembre : Cérémonie commémorative au Monument aux morts à 10 h

11 novembre : Loto - FC Boutonnais - Ferme du château

16 novembre : Ciné-débat gratuit organisé par la médiathèque au Centre Culturel à 20h30 « No man Iceland », à la recherche de peuples cachés d'Islande en tandem et en famille.

18 novembre : Assemblée Générale - MARCHAVEC - Centre Culturel

18 novembre : Séance de cinéma gratuite de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - Centre Culturel

23 novembre : Spectacle animé par Chapuze et Anim' à la clé - Centre Culturel - 20h30

25 novembre : Vide coffres à jouets - A P E - Ferme du château - De 8 h à 13h

29 novembre : Don du sang - Ferme du château - De 16h30 à 19h30

7 décembre : Cérémonie de la Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 18 h

8 décembre : Téléthon

8 décembre : Concert gratuit - La Source - Eglise de Chef-Boutonne - 15 h

15 décembre : Marchevac - Marché de Noël - Centre Culturel

20 décembre : A P E L - Fête de Noël des Écoles du Sacré-Coeur - Centre Culturel

23 décembre : Loto - FC Boutonnais - Ferme du château - 14 h

23 décembre : Spectacle de Noël - Anim' à la Clé - Centre Culturel - 15 h

Les lauréats des deux concours



Cette année, les résultats du concours des maisons fleuries et ceux du concours photos sur le thème « Ombres et lumière » ont été dévoilés lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 21 septembre au Centre Culturel.

Les gagnants du concours des maisons fleuries sont :

- 1er : Mme RAVELEAU Edith
- 2ème : M. et Mme MICHELET Yves
- 3ème : M. et Mme RIVET Jean
- 4ème : M. et Mme RENAUD Jacky
- 5ème : M. HADFIELD Peter



Les gagnants du concours photos sont :

- 1er : M. SORIN Antoine
- 2ème : Mme MENANTEAU Françoise
- 3ème : M. NEUILLE Daniel

**Couleur à la une est distribué
tous les deux mois et
vous donne rendez-vous au mois de
janvier 2013. Il peut aussi être
consulté sur le site internet
communal : www.chef-boutonne.fr**